

Cfdt

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

SOMMAIRE

❶ IEG :
La CFDT mobilisée contre Hercule !

❷ CAOUTCHOUC :
Rencontre FCE-CFDT et IG BCE secteur
Caoutchouc

❸ SYNDICAT MAINE ANJOU :
AG des DS du SCE Maine Anjou,
une vraie réussite !

• SYNDICALISME HEBDO

DU 3 OCTOBRE 2019 /
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
FRÉDÉRIC SÈVE /
N° CPPAP 0422 S 05551 /
IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS
8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

• L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /
75950 PARIS CEDEX 19 /
TEL. : 01 56 41 53 00 /
CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT

Dans le cadre de la RGPD, la FCE-CFDT s'engage sur
tous ses supports de respecter les données person-
nelles de ses adhérents et sur la transparence de leur
utilisation. Pour toutes informations, vous pouvez
contacter le responsable au sein du secteur communi-
cation via communication@fce.cfdt.fr.



Vous pouvez retrouver
et télécharger les articles
de l'hebdo sur Internet,
site FCE : www.fce.cfdt.fr
e-mail : fce@fce.cfdt.fr

PAGES SPÉCIALES À SYNDICALISME HEBDO
n° 3701 > 3 octobre 2019

EDITO

HANDICAP : LA DIFFÉRENCE NOUS REND PLUS RICHES !

La journée du 9 octobre est dédiée au handicap. Initiée par l'association Handicap International, elle s'ajoute à la journée du 3 décembre, plus médiatique car organisée par l'ONU. En France, 12 millions de personnes sont touchées par un handicap. Les champs d'action sur le thème du handicap sont nombreux : l'égalité et la non-discrimination, la sensibilisation, l'accessibilité, le logement, les transports, l'accès à l'emploi...

Concernant le monde du travail, 938 000 travailleurs bénéficient d'une reconnaissance administrative du handicap alors que, au total, 2,7 millions de personnes entre 15 et 64 ans sont bénéficiaires d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie. Cela représente un taux d'emploi de 35%.

En France, tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer des

travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif. L'emploi contractuel et pérenne en entreprise est évidemment un objectif. Toutefois, l'employeur peut aussi faire appel au secteur aidé et protégé. Ce recours ne doit pas être négligé car il reste un acteur majeur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Le travail de la FCE-CFDT s'articule autour de 4 axes : l'employabilité et le maintien dans l'emploi, l'insertion, la lutte contre les stéréotypes et l'accompagnement. Notre action en entreprise débute par l'analyse de la situation et la négociation d'accords. Il s'agit notamment d'organiser le travail pour permettre au salarié d'accomplir sa mission, cela peut aussi passer par l'aménagement du temps de travail. Soyons conscients que le handicap survient le plus fréquemment au cours de la carrière (accident, maladie, etc...) auquel cas il est nécessaire de repenser l'aménagement

des postes de travail pour permettre au salarié de poursuivre ses activités.

Au-delà de ces dispositions matérielles, le handicap peut aussi être vécu comme une richesse dans l'entreprise et la société. La FCE-CFDT a mis en place des actions de sensibilisation, notamment grâce à des mises en situation aux différents types de handicap (sensoriels, psychiques, mentaux, moteurs). Il est impératif que les entreprises forment elles aussi leurs managers et agissent pour sensibiliser les équipes de travail. La FCE-CFDT milite pour une société plus inclusive et l'entreprise est au cœur de ce processus. Le handicap est une différence qui contribue lui aussi à la diversité de notre pays. Défendre cette diversité c'est aussi enrichir nos collectifs et s'ouvrir sur les autres. •

EN BREF
**PHARMACIE
LA LIAISON OCP
PRÉPARE SA RENTRÉE**


Prés de 25 militants des différentes agences se sont retrouvés à Saint-Ouen, pour l'une des trois liaisons annuelles, prévues par l'accord de droit syndical. Un retour sur le CSE central, qui a eu lieu du 19 au 21 juin 2019, a été fait. L'entreprise souhaite la mise en place d'un pacte social, mais sous quelle forme : PSE, accord de performance collective ? Le déploiement de la nouvelle politique commerciale du Groupe, axée sur la fidélisation des clients, a aussi été abordé.

Le mouvement de grève lancé par la CFDT et les autres OS représentatives, suite à l'échec des négociations de salaires, au mois de mars, aura eu un impact sur les méthodes RH, à vouloir mettre en place de manière unilatérale une prime de performance individuelle à la place des augmentations générales.

L'évolution à la baisse de l'intérim et l'augmentation de la sous-traitance ont été au cœur des débats : un coût non négligeable en augmentation. Pour la CFDT, il faut transformer ces emplois en contrats CDI OCP. Un dernier point sur la subrogation lors d'un arrêt maladie, actuellement de 6 mois par an, a été fait par les équipes CFDT qui souhaitent porter cette durée à un an. •

RETRAITES
RÉFORME DES RETRAITES : NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION POUR UNE LOI AVANT L'ÉTÉ 2020

Pour la CFDT, « le nouveau système ne pourra être compris et accepté que s'il apporte de vraies avancées ».

Finalement, le projet de loi sur la réforme des retraites ne sera pas connu cet automne. Le président de la République, dans son intervention du 26 août, et le Premier ministre, lors de son allocution au Conseil économique, social et environnemental, du 12 septembre, ont déclaré vouloir donner du temps pour la réussite de cette réforme, et ont décidé de mener une seconde phase de concertation, jusqu'en décembre prochain, sur la base du rapport portant les préconisations du haut-commissaire à la réforme des retraites. Le projet de loi devrait être voté au Parlement avant l'été 2020.

Dès le 16 septembre, Jean-

Paul Delevoye a lancé cette nouvelle concertation avec les partenaires sociaux autour de 4 thèmes : les mécanismes de solidarité, les conditions d'ouverture de droits à pension, le pilotage du système, et les modalités de transition des 42 régimes existants en un régime unique. Parallèlement, des rencontres seront organisées avec les représentants de chaque régime spécial afin de trouver les meilleures modalités de convergence en respectant les spécificités de chaque régime. Emmanuel Macron lancera la consultation citoyenne avant la fin du mois de septembre. Enfin, une mission sur l'emploi des seniors a été créée afin de réfléchir aux transitions entre activité et retraite.

Pour Laurent Berger, « les discussions s'annoncent longues, car de nombreux

sujets restent à traiter. Il n'y a pas lieu de se précipiter ». Au cours de ces réunions, la CFDT reviendra, entre autres, sur la prise en compte de la pénibilité, la possibilité de mettre en place des retraites progressives, et les mesures spécifiques en direction des basses pensions. La CFDT exige que la mise en œuvre de cette réforme soit très progressive, notamment pour les régimes spéciaux, afin de laisser aux partenaires sociaux tout le temps nécessaire pour négocier des dispositifs complémentaires. Concernant la branche IEG, la CFDT est prête à présenter au gouvernement et aux employeurs ses revendications pour garantir le niveau de pension des agents des IEG et prendre en compte ses spécificités. •

IEG
LA CFDT MOBILISÉE CONTRE HERCULE !

Sous l'égide du gouvernement, EDF projette une réorganisation pour nationaliser une partie de ses activités et ouvrir le capital d'une autre partie. Face à cette manœuvre capitaliste et financière, dénommée Hercule, la CFDT se mobilise, et a organisé une journée de grève le 19 septembre 2019. Cette journée a connu un taux de grévistes historique, jamais atteint depuis 2003, et des rassemblements partout en France.

Cela démontre l'attachement des salariés à défendre un modèle d'entreprise respectant son histoire de service public. La CFDT a aussi alerté le grand public sur 3 dangers pour les citoyens.

Tout d'abord, si le secteur se fragmente encore, l'agressivité commerciale s'intensifiera à travers des plateaux commerciaux hors Europe et

des salariés sous-payés. Est-ce le modèle que les Français souhaitent ? Ils ne comprennent déjà plus rien suite à la filialisation d'EDF et Gaz de France, n'identifient plus qui fait quoi entre les acteurs, surtout depuis le changement de nom de EDF en Enedis. Déstructurer EDF participe à rendre le secteur encore plus flou pour les Français.

Ensuite, la régulation actuelle du marché ne permet pas de maintenir et de construire des moyens de production fiables et pilotables. Si l'hiver se déploie durement et engendre un « black-out », qui assumera politiquement la catastrophe ? EDF est la seule à pouvoir gérer ce risque, une entreprise intégrée et consolidée est une garantie pour notre approvisionnement et notre indépendance énergétique.

Enfin, couper EDF en deux, trois..., c'est affaiblir l'actuel

EDF. Sa situation d'entreprise publique et le tarif réglementé de vente sont des garde-fous pour les consommateurs. Demain, l'électricité deviendra un bien courant soumis à spéculation et recherche de marges bénéficiaires maximales. La mutualisation des coûts d'entretien et de développement des réseaux préserve une égalité citoyenne des habitants ruraux et urbains. Demain, avec un distributeur Enedis ouvert aux capitaux privés, un tarif réglementé remis en cause, les zones moins rentables seront priées à terme de se contenter du service minimal et de souscrire des services payants.

Un rendez-vous va avoir lieu avec le ministère, le 3 octobre. La CFDT y réaffirmera son opposition au projet Hercule. •

SYNDICALISME HEBDO

IEG

LES DISTRIBUTEURS ENEDIS ET GRDF : DERNIÈRES RÉUNIONS NATIONALES AVANT LES ÉLECTIONS

Les deux liaisons, GrDF et Enedis se sont réunies les 16 et 17 septembre pour faire le point sur les élections de novembre, et les dernières actions à mener.

A deux mois du scrutin, ces deux réunions ont permis de faire le point sur la construction des listes, la campagne et le travail à mener durant les semaines à venir pour gagner les élections.

Concernant Enedis, la campagne a démarré avant l'été par une série de sondages (restauration méridienne, rémunération...) qui fait maintenant l'objet de retours et de propositions. Les réponses des agents ont été nombreuses, ce qui démontre leur volonté que les organisations syndicales portent des revendications au plus près de leurs

aspirations. La CFDT est fière d'être leur porte-parole et de faire de leurs attentes nos engagements.

Pour GrDF, ces élections se déroulent dans un contexte de modification conséquente des périmètres d'établissement entraînant un élargissement géographique pour les militants. Il s'agit, depuis le début de l'année, de bien se faire connaître par les salariés et de permettre d'identifier les interlocuteurs CFDT dans l'entreprise. La campagne nationale sera cadencée par une communication hebdomadaire : l'hebdo et le lien social. En parallèle, la liaison a travaillé sur des communications plus axées sur les métiers en entreprise.

Les professions de foi sont finalisées pour les deux

entreprises, les listes CFDT se remplissent et permettent d'ores et déjà de remarquer un investissement conséquent des adhérents dans ces élections. Cela permet, à quelques exceptions, de présenter des candidats sur tous les collèges. Enfin, malgré les difficultés qu'elle engendre, la mixité proportionnelle reste une revendication CFDT. Cette obligation permettra à terme une meilleure représentativité du personnel, et notamment des femmes.

Cette dernière ligne droite doit être axée sur la proximité et l'écoute des salariés afin de leur présenter les revendications et les projets des femmes et des hommes CFDT qui les représenteront demain dans les comités sociaux d'entreprise. •

EN BRÈF

CHIMIE : RÉUNION DE RENTRÉE POUR LA COORDINATION L'ORÉAL

Le mercredi 18 septembre, les équipes CFDT de la coordination de l'Oréal ont effectué leur rentrée sociale après la trêve estivale. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les futures élections au siège, sur l'actualité des sites, et les projets en cours dans les différentes entreprises du Groupe. La prochaine réunion du comité de groupe était aussi à l'ordre du jour, avec la préparatoire, où plusieurs sujets ont été abordés, dont l'état du dialogue social suite à la mise en place des CSE, les projets de réorganisation, l'organisation du temps de travail, l'égalité femmes/hommes, le plan canicule et la gestion des emballages plastique.

D'autre part, les élections approchent au siège de l'Oréal. Le scrutin aura lieu sous forme électronique sur 5 jours autour du 15 octobre. Les listes sont quasiment prêtes pour une remise avant le 26 septembre. Tous les militants sont en ordre de bataille pour démarrer la campagne, avec des distributions de tracts, malgré quelques difficultés d'organisation dues à l'éclatement des sites en région parisienne.

Quelques projets de restructuration occupent aussi une partie des militants, qui se retrouvent lors de réunions de suivi, d'ateliers de co-construction..., afin de mettre toute leur énergie pour faire avancer les sujets.

La réunion s'est achevée par un tour d'horizon de l'actualité de la branche. •

CAOUTCHOUC

RENCONTRE FCE-CFDT ET IG BCE SECTEUR CAOUTCHOUC

Dans le cadre de l'accord de partenariat qui lie les fédérations IG BCE (Allemagne) et la FCE-CFDT, une nouvelle rencontre était programmée à Hambourg, les 19 et 20 septembre derniers, dans la continuité de celle du mois de mars, consacrée alors au secteur de la Chimie. Cette fois-ci, c'était le secteur du Caoutchouc qui était au cœur des débats. Le premier constat est la différence d'appréciation des discussions au niveau de la branche Caoutchouc, en Allemagne. S'il existe une instance revendicative, comme en France, il existe aussi, au niveau national, une instance économique, où le patronat et les représentants des salariés discutent des problématiques économiques du secteur. Certaines grandes entreprises du pays ont fait

le choix de la convention collective de la Chimie (de meilleur niveau) plutôt que de celle du Caoutchouc. Chaque fédération a présenté ses activités au sein de la branche, et les entreprises de son pays. Les discussions ont ensuite porté sur la transformation de l'activité, la digitalisation de l'industrie, la concurrence asiatique, ou les fermetures d'usines, tant pour l'activité pneumatique que pour

l'activité industrielle (joints, tuyaux, bottes, bouchons, gants...). Suite à ces débats, plusieurs sujets ont été sélectionnés pour préparer des futurs échanges entre des militants allemands et français, comme la numérisation de l'industrie du caoutchouc, la mobilité du futur, et le développement durable. Cette rencontre est prévue en 2020. •



EN BREF

PHARMACIE
LA LIAISON CFTD
B.BRAUN FAIT
SA RENTRÉE

En ce début septembre, la liaison CFTD B.Braun Médical a fait sa rentrée de façon très sérieuse, ce qui n'a pas entamé la bonne humeur et l'enthousiasme des équipes.

Après de très bons résultats électoraux lors de la mise en place des nouvelles IRP, la CFTD est la 2^e organisation syndicale avec 28,7% derrière FO à 31,6%, soit 26 voix d'écart. La liaison a fait son bilan et a tiré les enseignements pour la prochaine échéance électorale, dans quatre ans.

Une grande partie de la journée a été consacrée à l'actualité des sites et à la préparation des revendications pour les NAO.

La liaison CFTD B.Braun s'organise et se structure pour continuer à porter ses revendications et répondre aux attentes des salariés, et en particulier à ceux qui ont fait confiance à la CFTD. •

PHARMACIE :
RÉPARTITION PHARMA-
CEUTIQUE, LA CFTD
SIGNE L'ACCORD DE
DIALOGUE SOCIAL

La chambre patronale de la Répartition pharmaceutique a souhaité réviser les dispositions de droit syndical prévues par la convention collective nationale, et plus particulièrement les forfaits liés aux déplacements (annexe de 1981). Après trois séances de négociation, le texte final proposé diminue le nombre de négociateurs en réunion plénière, mais l'augmente en commission restreinte – ou groupe de travail –, pour permettre aux militants de préparer les dossiers. Il accorde de nouveaux droits de branche, soit 5 jours d'étude par organisation syndicale, et la mise en place des frais réels, avec prise en charge de 5 nuitées par an. Compte tenu du contexte économique et de relations sociales de cette branche, il s'agit d'une première avancée. •

SYNDICAT MAINE ANJOU

AG DES DS DU SCE MAINE ANJOU,
UNE VRAIE RÉUSSITE !

C'est Soixante militants ont assisté à l'assemblée générale du syndicat, le 13 septembre 2019.

Le ton a été donné par le secrétaire général, Ludovic Robert : « La CFTD est la 1^{ère} organisation syndicale, nous pouvons en être fiers ! Merci à vous pour votre travail, votre engagement. »

Le 1^{er} débat a porté sur les addictions au travail. Ensuite, les participants ont parlé « retraite » en faisant part de leurs attentes et de leurs inquiétudes. Un échange serein a permis de rappeler les supports CFTD déjà existants, réelle aide à la maîtrise

du dossier.

Le début d'après-midi a été consacré au développement. Après des années dans le rouge, 2017 marque une rupture. Le syndicat renoue avec la courbe ascendante. Août 2019 acte une progression de 2,39 %. L'une des explications est la création de SSE. Cette année, 10 implantations auront été faites.

Côté formation, la secrétaire adjointe a présenté une activité dense, et avec l'investissement du Schema dans la formation d'animateurs : 4 militants sont opérationnels, et 3 autres le seront d'ici peu.

Ainsi, le syndicat sera armé pour l'après-CSE, avec une offre conséquente vers les sections.

Le dernier temps fort a été le CSE, vécu et analysé par les participants. De nombreuses expressions ont pointé la difficulté liée à la mixité, mais et aussi la posture dogmatique de certaines directions qui sont restées au minimum légal. Pour autant, s'il y a eu des remises en question des pratiques liées aux anciennes IRP, les militants du Schema restent motivés et décidés à ne rien lâcher ! Première place oblige ! •



SYNDICAT DAUPHINÉ VIVARAIS

LE SYNDICAT DAUPHINÉ VIVARAIS CENTRE LE
SUIVI DE SES SECTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT

Du 4 au 6 septembre dernier, l'exécutif du Syndicat Chimie Energie Dauphiné Vivarais a tenu son séminaire de rentrée. Celui-ci a porté surtout sur le suivi des sections syndicales et leur accompagnement pour améliorer leur efficacité syndicale et leur développement.

Emmanuel Jacquier, secrétaire général du syndicat, a présenté le tableau de suivi des sections et des élections. Ce tableau compile par section des données chiffrées sur les adhérents, les salariés et les élections. En sont déduits, d'une part le nombre d'adhésions potentielles, le nombre de sympathisants, l'écart entre le nombre d'adhérents et le nombre de voix, et d'autre part le coefficient de sympathie, le nombre de voix divisé par le nombre d'adhérents, ou combien chaque

adhérent apporte de voix. Reste à compléter ces données par la connaissance que l'exécutif a de la section et des militants qui la composent. Cette analyse globale permet d'établir un pré-diagnostic de la section, qui sera à partager avec elle.

Les responsables du syndicat ont ainsi défini les sections qui sont à consolider, celles à fort potentiel de développement et qu'il faut aider à se développer, et celles qui « roulent ». A chaque section a été attribué un référent au sein de l'exécutif.

La dernière matinée, animée par Brigitte Bienassis membre de l'EPI, a permis

d'aborder les rencontres de section à travers une mise en situation. L'objectif est que les responsables du syndicat soient plus à l'aise lorsqu'ils rencontreront les sections pour établir un diagnostic partagé, afin de coconstruire un plan d'action.

Pour finir, les participants ont planché sur la question : « Comment mettre en mouvement les militants de section sur le développement ? » Engagement, responsabilisation, convivialité, formation, valorisation, confiance, partage d'expériences... sont autant de facteurs de mobilisation. De quoi rebooster l'équipe en cette rentrée 2019. •

